

Paris, le 2 mai 2008

**Gilles MOINDROT**

Secrétaire Général

à

**Monsieur Xavier DARCOS**

Ministre de l'Education Nationale

110 rue de Grenelle

75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la promotion des professeurs à la hors classe. Aujourd'hui, 1,2 % des professeurs des écoles sont à la hors classe. Cette situation est atypique et injuste si on la compare à la situation des autres corps de la fonction publique ou de l'éducation nationale. Le nombre d'enseignants des écoles partant à la retraite à la hors classe reste aujourd'hui à un niveau extrêmement bas.

Le SNUipp rappelle qu'il demande la possibilité pour tous les professeurs des écoles d'atteindre l'indice terminal du corps (indice 783).

Depuis le décret n° 2005-1090 du 1<sup>er</sup> septembre 2005, le nombre de promotions à la hors classe est déterminé par application d'un ratio promu/promouvables, fixé par arrêté ministériel. L'arrêté du 16 janvier 2006 avait fixé pour deux ans le ratio à 1,15 : c'est le plus faible du ministère de l'Education nationale.

L'arrêté fixant le ratio pour l'année 2008 n'a jusqu'à ce jour pas été publié et n'a fait l'objet d'aucune concertation. Nous nous inquiétons de cette situation, alors que bon nombre de nos collègues, éventuellement promouvables à la prochaine rentrée, sont aussi retraitables. Ils attendent donc de savoir s'ils seront effectivement promus avant de prendre leur décision.

Le président de la République s'était engagé dans sa « Lettre aux éducateurs » pour que de meilleures perspectives de carrière soient proposées aux enseignants. Le SNUipp tient à rappeler la nécessité de traiter cette question notamment au regard des autres corps comparables.

Nous demandons l'ouverture urgente de discussions pour permettre d'apporter des réponses concrètes à nos collègues et faire en sorte que le ratio promu/promouvables du corps des professeurs des écoles offre de meilleures perspectives de carrière pour tous.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Gilles MOINDROT